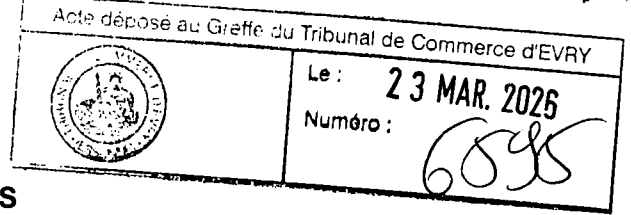


Bordereau attestant l'exactitude des informations - EVRY - 7801 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 23/03/2026 - 6595 - 2010 B 01938 - 523 224 913 - AB PALETTES



AB PALETTES

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : 5 Avenue Ambroise Croizat ZI du Bois de l'Epine
91130 RIS ORANGIS
523 224 913 RCS EVRY

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 MARS 2026

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 407 046,16 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	407 046,16 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	1 382,49 €
Soit un total de	408 428,65 €
Au compte « autres réserves ».	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice : 30/09/2024

- Dividende global distribué : 647 500,00 €
soit, par titre : 129,50 €

Exercice : 30/09/2023

- Dividende global distribué : 2 360 000,00 €
soit, par titre : 472,00 €

Exercice : 30/09/2022

- Dividende global distribué : 1 000 000,00 €
soit, par titre : 200,00 €

**Certifié conforme
Le Président
Monsieur Sébastien BOUDET**

BOUDET
357 Chemin des Sources
83170 CELLE
RCS DRAGUIGNAN : 852 336 759

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AB PALETTES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		5 avenue AUBROISE CROIZAT 91130 RIS ORANGIS		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		5 2 3 2 2 4 9 1 3 0 0 0 3 9		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		30/09/2025	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I)		AA			
Frais d'établissement *		AB		AC			
Frais de développement *		CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
Fonds commercial (1)		AH		AI			
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
Terrains		AN		AO			
Constructions		AP		AQ		25 000	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS		67 835	
Autres immobilisations corporelles		AT		AU		107 262	
Immobilisations en cours		AV		AW			
Avances et acomptes		AX		AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
Autres participations		CU		CV			
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières*		BH		BI		33 500	
TOTAL (II)		BJ		BK		233 597	
Matières premières, approvisionnements		BL		BM		16 720	
En cours de production de biens		BN		BO			
En cours de production de services		BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis		BR		BS			
Marchandises		BT		BU		15 744	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW			
Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY		630 239	
Autres créances (3)		BZ		CA		51 537	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD		CE			
Disponibilités		CF		CG		296 333	
Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI		37 474	
TOTAL (III)		CJ		CK		1 048 049	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		IA		1 281 646	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Inventaires :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

certifié conforme

ROL

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AB PALETTES		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)			DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	1 300
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	23 855
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	8 000
	Report à nouveau			DH	1 382
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	407 046
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	446 584
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	84 043
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	425 115
	Dettes fiscales et sociales			DY	113 755
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	44 278
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	667 193	
Ecart de conversion passif* (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 113 778	
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	461 305
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexe

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB PALETTES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 1 113 778 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 407 046 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/01/2026 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

■ Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 25 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 5 ans
- * Matériel de transport : 2 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais

■ Règles et méthodes comptables

proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	25 000			25 000
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	68 937	1 208	2 309	67 835
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 154			16 154
- Matériel de transport	101 979	4 791	22 344	84 427
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 431	1 050	6 800	6 681
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	224 501	7 049	31 452	200 098
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	638 058		638 058	
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	36 271		2 771	33 500
Immobilisations financières	674 329		640 829	33 500
ACTIF IMMOBILISE	898 830	7 049	672 281	233 598

■ Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		7 049		7 049
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		-7 049		7 049
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		31 452	640 829	672 281
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		31 452	640 829	672 281

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	25 000			25 000
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	51 864	5 812	2 309	55 367
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 963	2 127		10 089
- Matériel de transport	90 238	5 648	22 344	73 543
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 940	2 729	6 800	3 869
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	183 005	16 316	31 452	167 869
ACTIF IMMOBILISE	183 005	16 316	31 452	167 869

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 752 752 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	33 500		33 500
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	630 240	630 240	
Autres	51 538	51 538	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	37 474	37 474	
Total	752 752	719 252	33 500
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	1 124
Total	1 124

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 667 194 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	425 115	226 158	198 957	
Dettes fiscales et sociales	113 756	106 825	6 931	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	128 322	128 322		
Produits constatés d'avance				
Total	667 194	461 306	205 888	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	84 044			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 84 043 euros.

■ Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	4 014
Dettes provis. pr congés à payer	41 950
Charges sociales s/congés à payer	5 996
Etat - autres charges à payer	4 035
Total	55 995

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	37 474		
Total	37 474		